

Document de mouvement pour mouvements/transferts transfrontières de déchets



N°14132*02

1. Correspondant à la notification n°: 		2. Numéro de série du transfert / nombre total de transferts: 2 bis. Numéro d'identification du conteneur, le cas échéant : 	
3. Exportateur - notifiant N° d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél.: Fax Courrier électronique:		4. Importateur – destinataire N° d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél.: Fax Courrier électronique:	
5. Quantité réelle: Tonnes (Mg): m³:		6. Date réelle du transfert:	
7. Conditionnement Type(s) (1): Nombre de colis: Prescriptions spéciales de manutention: (2) Oui: <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>			
8. (a) 1^{er} transporteur (3): Numéro d'enregistrement: Nom: Adresse: Tél. Courrier électronique:		8. (b) 2^e transporteur: Numéro d'enregistrement: Nom: Adresse: Tél. Courrier électronique:	
8. (c) Dernier transporteur: Numéro d'enregistrement: Nom: Adresse: Tél. Courrier électronique:			
----- À remplir par le représentant du transporteur ----- Plus de trois transporteurs (2) <input type="checkbox"/>			
Moyen de transport (1): Date de la prise en charge: Signature:		Moyen de transport (1): Date de la prise en charge: Signature:	
9. Producteur(s) des déchets (4) (5) (6): Numéro d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél.: Fax Courrier électronique: Lieu de production (2):		12. Dénomination et composition des déchets (2): 13. Caractéristiques physiques (1): 14. Identification des déchets (indiquer les codes correspondants) i) Convention de Bâle - annexe VIII (ou IX s'il y a lieu): ii) Code OCDE [si différent de i)]: iii) Liste des déchets de l'UE : iv) Code national dans le pays d'exportation: v) Code national dans le pays d'importation: vi) Autres (préciser) vii) Code Y: viii) Code H (1): ix) Classe ONU (1): x) N° d'identification ONU: xi) Dénomination ONU: xii) Code(s) des douane(s) (SH):	
10. Installation d'élimination <input type="checkbox"/> ou de valorisation <input type="checkbox"/> Numéro d'enregistrement: Nom: Adresse: Personne à contacter: Tél.: Fax Courrier électronique: Lieu effectif de l'élimination/de la valorisation: (2)			
11. Opération(s) d'élimination / de valorisation Code D /code R (1):			
15. Déclaration de l'exportateur - du notifiant -du producteur (4): Je soussigné, certifie que les renseignements portés dans les cases ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi. Je certifie également que les obligations contractuelles écrites prévues par la réglementation ont été remplies, que le mouvement transfrontière est couvert par toutes les assurances ou garanties financières requises et que tous les consentements nécessaires ont été obtenus auprès des autorités compétentes des pays concernés. Nom: Date: Signature:			
16. À remplir par toute personne prenant part au mouvement transfrontière s'il y a lieu de fournir d'autres renseignements:			
17. Transfert reçu par l'importateur - le destinataire (autre qu'une installation): Nom: Date: Signature: <b style="text-align: center;">A REMPLIR PAR L'INSTALLATION D'ELIMINATION / DE VALORISATION			
18. Transfert reçu à l'installation d'élimination <input type="checkbox"/> ou de valorisation <input type="checkbox"/> Date de réception: Acceptée: <input type="checkbox"/> Rejetée*: <input type="checkbox"/> Quantité reçue: Tonnes m³: *contacter (Mg): immédiatement les autorités compétentes Date approximative d'élimination / de valorisation: Opération d'élimination - de valorisation (1) Date: Nom: Signature:		19. Je soussigné certifie que l'élimination / la valorisation des déchets décrits ci-dessus a été effectuée. Quantité préparée en vue du réemploi ou recyclée: Quantité valorisée autrement: Quantité éliminée: Date: Nom: Signature et cachet:	
(1) Voir les codes sur la liste des abréviations et des codes ci - jointe. (2) Joindre des renseignements plus détaillés s'il y a lieu. (3) S'il y a plus de trois transporteurs, joindre les renseignements prévus aux cases 8 a), b), c).		(4) Requis par la convention de Bâle. (5) Joindre une liste s'il y a plusieurs producteurs. (6) Si la législation nationale l'exige.	

RÉSERVE AUX BUREAUX DE DOUANE (si la législation nationale l'exige)			
20. Pays d'exportation - d'expédition ou bureau de douane de sortie Les déchets décrits dans le présent document de mouvement ont quitté le pays le: Signature: Cachet:		21. Pays d'importation – de destination ou bureau de douane d'entrée Les déchets décrits dans le présent document de mouvement sont entrés dans le pays le: Signature: Cachet:	
22. Cachet des bureaux de douane des pays de transit			
Nom du pays: Entrée:		Nom du pays: Entrée:	
Sortie:		Sortie:	
Nom du pays: Entrée:		Nom du pays: Entrée:	
Sortie:		Sortie:	

Liste des abréviations et codes utilisés dans le document de mouvement

OPÉRATIONS D'ÉLIMINATION (case 11) D1 Dépôt sur ou dans le sol (par exemple, mise en décharge) D2 Traitement en milieu terrestre (par exemple, biodégradation de déchets liquides ou de boues dans les sols) D3 Injection en profondeur (par exemple, injection des déchets pompables dans des puits, des dômes de sel ou des failles géologiques naturelles) D4 Lagunage (par exemple, déversement de déchets liquides ou de boues dans des puits, des étangs ou des bassins) D5 Mise en décharge spécialement aménagée (par exemple, placement dans des alvéoles étanches séparées, recouvertes et isolées les unes des autres et de l'environnement.) D6 Rejet dans le milieu aquatique, sauf l'immersion en mer D7 Immersion en mer, y compris enfouissement dans le sous-sol marin D8 Traitement biologique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste D9 Traitement physico-chimique non spécifié ailleurs sur cette liste, aboutissant à des composés ou à des mélanges qui sont éliminés selon l'un des procédés de cette liste (par exemple, évaporation, séchage, calcination) D10 Incinération à terre D11 Incinération en mer D12 Stockage permanent (par exemple, placement de conteneurs dans une mine) D13 Regroupement ou mélange préalablement à l'une des opérations de cette liste D14 Reconditionnement préalablement à l'une des opérations de cette liste D15 Stockage préalablement à l'une des opérations de cette liste.		OPÉRATIONS DE VALORISATION (case 11) R1 Utilisation comme combustible (autrement qu'en incinération directe) ou autre moyen de produire de l'énergie (Bâle/OCDE) - Utilisation principale comme combustible ou autre moyen de produire de l'énergie (UE) R2 Récupération ou régénération des solvants R3 Recyclage ou récupération des substances organiques qui ne sont pas utilisées comme solvants R4 Recyclage ou récupération des métaux et des composés métalliques R5 Recyclage ou récupération d'autres matières inorganiques R6 Régénération des acides ou des bases R7 Récupération des produits servant à capter les polluants R8 Récupération des produits provenant des catalyseurs R9 Régénération ou autres réemplois des huiles usées R10 Épandage sur le sol au profit de l'agriculture ou de l'écologie R11 Utilisation de matériaux résiduels obtenus à partir de l'une des opérations numérotées R1 à R10 R12 Échange de déchets en vue de les soumettre à l'une des opérations numérotées R1 à R11 R13 Mise en réserve de matériaux en vue de les soumettre à l'une des opérations figurant sur cette liste.																																														
TYPES DE CONDITIONNEMENT (case 7) 1. Fût 2. Tonneau en bois 3. Bidon (jerrycane) 4. Caisse 5. Sac 6. Emballage composite 7. Récipient à pression 8. Récipient pour vrac 9. Balle 10. Autre (préciser)		CODE H ET CLASSE ONU (case 14) <table border="1"> <thead> <tr> <th>Classe</th> <th>Code H</th> <th>Caractéristiques</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>H1</td> <td>Matières explosives</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>H3</td> <td>Matières liquides inflammables</td> </tr> <tr> <td>4.1</td> <td>H4.1</td> <td>Matières solides inflammables</td> </tr> <tr> <td>4.2</td> <td>H4.2</td> <td>Matières spontanément inflammables</td> </tr> <tr> <td>4.3</td> <td>H4.3</td> <td>Matières ou déchets qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables</td> </tr> <tr> <td>5.1</td> <td>H5.1</td> <td>Matières comburantes</td> </tr> <tr> <td>5.2</td> <td>H5.2</td> <td>Peroxydes organiques</td> </tr> <tr> <td>6.1</td> <td>H6.1</td> <td>Matières toxiques (toxicité aiguë)</td> </tr> <tr> <td>6.2</td> <td>H6.2</td> <td>Matières infectieuses</td> </tr> <tr> <td>8</td> <td>H8</td> <td>Matières corrosives</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>H10</td> <td>Matières libérant des gaz toxiques au contact de l'air ou de l'eau</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>H11</td> <td>Matières toxiques (effets différés ou chroniques)</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>H12</td> <td>Matières écotoxiques</td> </tr> <tr> <td>9</td> <td>H13</td> <td>Matières susceptibles après élimination de donner lieu, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus.</td> </tr> </tbody> </table>		Classe	Code H	Caractéristiques	1	H1	Matières explosives	3	H3	Matières liquides inflammables	4.1	H4.1	Matières solides inflammables	4.2	H4.2	Matières spontanément inflammables	4.3	H4.3	Matières ou déchets qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables	5.1	H5.1	Matières comburantes	5.2	H5.2	Peroxydes organiques	6.1	H6.1	Matières toxiques (toxicité aiguë)	6.2	H6.2	Matières infectieuses	8	H8	Matières corrosives	9	H10	Matières libérant des gaz toxiques au contact de l'air ou de l'eau	9	H11	Matières toxiques (effets différés ou chroniques)	9	H12	Matières écotoxiques	9	H13	Matières susceptibles après élimination de donner lieu, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus.
Classe	Code H	Caractéristiques																																														
1	H1	Matières explosives																																														
3	H3	Matières liquides inflammables																																														
4.1	H4.1	Matières solides inflammables																																														
4.2	H4.2	Matières spontanément inflammables																																														
4.3	H4.3	Matières ou déchets qui, au contact de l'eau, émettent des gaz inflammables																																														
5.1	H5.1	Matières comburantes																																														
5.2	H5.2	Peroxydes organiques																																														
6.1	H6.1	Matières toxiques (toxicité aiguë)																																														
6.2	H6.2	Matières infectieuses																																														
8	H8	Matières corrosives																																														
9	H10	Matières libérant des gaz toxiques au contact de l'air ou de l'eau																																														
9	H11	Matières toxiques (effets différés ou chroniques)																																														
9	H12	Matières écotoxiques																																														
9	H13	Matières susceptibles après élimination de donner lieu, par quelque moyen que ce soit, à une autre substance, par exemple un produit de lixiviation, qui possède l'une des caractéristiques énumérées ci-dessus.																																														
MOYENS DE TRANSPORT (case 8) R = Route T = Train/Rail S = mer A = Air W = Navigation intérieure																																																
CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES (case 13) 1. Poudreux / pulvérulent 5. Liquide 2. Solide 6. Gazeux 3. Pâteux / sirupeux 7. Autre (préciser) 4. Boueux																																																

On trouvera davantage d'informations, notamment sur l'identification des déchets (case 14), c'est-à-dire sur les codes des déchets figurant aux annexes VIII et IX de la convention de Bâle, les codes OCDE et les codes Y, dans un manuel d'application/d'instructions disponible auprès de l'OCDE et du secrétariat de la convention de Bâle.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion et au suivi de la présente déclaration. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la direction générale de la prévention des risques du ministère chargé de l'environnement.